

# La lutte pour sauvegarder les marais s'organise

Le programme Life Sallina (presque 5 millions d'euros) a pour but de préserver la biodiversité du Marais breton, du marais de Guérande et des lagunes côtières de l'île de Noirmoutier. Une première.

## Pourquoi ? Comment ?

Le Marais breton (57 000 ha au total), les lagunes et les marais salants sont des zones humides très fragiles. Elles sont extrêmement importantes en matière de biodiversité animale et végétale. Dans la région des Pays de la Loire, « **les 16 000 ha de marais et prés salés abritent 110 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire** », apprend-on grâce à ce programme.

## En quoi consiste le programme Life Sallina ?

D'une durée de cinq ans (jusqu'à 2023), Life Sallina, dont le budget global s'élève à 4,9 millions d'euros, va bénéficier à trois territoires inscrits au réseau Natura 2000 : les marais salants et les prés salés de Guérande et du Mès, de l'île de Noirmoutier et du Marais breton (13 500 ha).

Les travaux de tout le programme concernent 390 ha de restauration en faveur de la biodiversité pour des marais salants et salés et plus de 3 000 ha pour lutter contre les espèces invasives (plantes et rongeurs).

## Sur l'île de Noirmoutier, quels sont les objectifs de Life Sallina ?

Sur l'île, les marais salants façonnés par l'homme au fil des siècles, ont en partie été abandonnés ou comblés. Sur une zone de 50 ha, le programme démarre avec cinq sites pilotes (trois propriétés publiques, deux en partie privées). Sur les 4,9 millions d'euros, plus d'un million sera dépensé en faveur de l'île.

Les travaux, dans les lagunes côtières et les prés salés, viseront la restauration des « **connexions hydrauliques de certains bassins** ». Les plantes invasives (comme l'herbe de la pampa et le baccharis) vont être arrachées. « **Des îlots de nidification à l'avocette élégante seront créés** », détaillait Emmanuelle Message, de

## Le réseau Natura 2000 en Vendée



Le réseau Natura 2000 en Vendée.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

l'association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf. L'idée est également de favoriser le développement de la saliculture, sensibiliser le public et les acteurs locaux (les propriétaires, les associations de protection de l'environnement, l'établissement interdépartemental de la démoustication, les chasseurs et les sauniers). Dès ce mois de février, des travaux vont commencer derrière le port du Boucaud. Des salariés d'Esnoy, entreprise d'insertion, vont s'attaquer à la restauration du marais Doridon.

## Comment sont financés les 4,9 millions d'euros ?

Par l'Union européenne (60 %) ce qui représente 2,9 millions d'euros, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (13 %), la Région Pays de la Loire (7 %) et le Ministère de la transition écologique et solidaire (6 %) et 10 % par les cinq bénéficiaires du projet (485 000 €).

## Qui sont les bénéficiaires ?

Le projet compte un coordinateur : la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande (Cap Atlantique). Elle s'est associée à l'Association pour le développement du bassin-versant de la Baie de Bourgneuf, animatrice du site Natura 2000 « **Marais breton, baie de Bourgneuf,**

## île de Noirmoutier et forêt de Monts

». Mais aussi, la communauté de communes de l'île de Noirmoutier, gestionnaire de marais salés et de la Réserve naturelle régionale du polder de Sébastopol. Deux structures présidées par Noël Faucher, le maire de Noirmoutier.

Les deux autres partenaires sont le Syndicat d'aménagement hydraulique Suc-Loire, chargé de la gestion intégrée de la ressource en eau sur 25 000 ha de marais en Loire-Atlantique et en Vendée, et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

Michèle BESSON.